

Admission à l'éméritat ou à la retraite

Pendant l'année académique 1980-1981, les Professeurs MM. Albert PARISIS, Pierre WATELET, Maurice WELSCH, Paul SIBILLE, Léon WINAND, Albert REGINSTER, Pierre PESCATORE, Pierre HARMEL, André LEDOUX, Mlle Irène SIMON, MM. Robert DEMOULIN et René PASQUASY ont été successivement admis à l'éméritat ou à la retraite.

Albert PARISIS

Albert PARISIS a été admis à l'éméritat le 5 octobre 1980.

Né à Verviers en 1910, Albert PARISIS est docteur en droit de notre Université; il a également conquis dans notre Maison les grades de licencié en philosophie pure et de licencié en sciences politiques.

Avocat au Barreau de Verviers de 1934 à 1964, il a été nommé chargé de cours en 1953 et professeur en 1974.

Sa longue captivité comme prisonnier de guerre lui a permis de mûrir les fondements de son futur enseignement.

Spécialiste des finances publiques et du droit fiscal, le Professeur PARISIS a étroitement uni ses préoccupations scientifiques à une participation active à la vie politique, participation qui lui a permis d'apporter à ses enseignements le fruit de son expérience personnelle.

Député de 1946 à 1977, il devint membre puis président de la Commission des Finances de la Chambre des Représentants.

Ministre de la Culture française de 1968 à 1972, Albert PARISIS fut ensuite appelé à assumer la vice-présidence de la Chambre. Il fut en outre Président-fondateur de l'Agence francophone de Coopération culturelle et technique.

L'ensemble des travaux du Professeur PARISIS est centré sur les problèmes budgétaires, financiers et fiscaux, envisagés dans un contexte très large. Parmi ses nombreuses publications, relevons un ouvrage intitulé « Budget, trésor, monnaie — Les fonctions du Ministre des finances en Belgique », son traité de « Science des finances publiques », ainsi que ses études consacrées aux aspects financiers de la régionalisation et au développement des finances publiques européennes, thèmes qui restent d'une grande actualité.

Chevalier de l'Ordre de la Couronne au titre militaire, Grand Officier de l'Ordre de Léopold, Grand Croix de l'Ordre de Léopold II, le Professeur PARISIS est également titulaire de nombreuses distinctions honorifiques étrangères.

Jean-Claude SCHOLSEM.

Pierre WATELET

Pierre WATELET a été admis à l'éméritat le 19 décembre 1980.

Docteur en droit de l'Université de Liège avec la plus grande distinction, puis licencié en notariat avec le même grade, en 1935, Pierre WATELET a été avocat durant près de dix ans, magistrat durant quatre ans, dont trois comme juge d'instruction, puis notaire de 1949 à 1969.

C'est notamment à ce dernier titre que, pendant plus de quinze années, il a rempli la fonction prestigieuse de Président du Comité d'études et de législation de la Fédération royale des notaires de Belgique. On sait que ce Comité est comme le « laboratoire de recherche appliquée » du notariat : il traite de toutes les questions juridiques délicates que lui soumettent les notaires du Royaume. Pierre WATELET ne s'est pas contenté d'en assurer le fonctionnement régulier : il y a apporté maintes contributions personnelles des plus appréciées du monde notarial belge. On sait moins que le Comité d'études et de législation de la Fédération royale des notaires de Belgique émet également des avis sur les projets législatifs intéressant le notariat. Il est impossible de citer tous ceux que le Comité a remis au législateur durant la présidence de Pierre

WATELET. On doit cependant rappeler que c'est une commission du Comité, dirigée par Pierre WATELET, qui a préparé minutieusement ce qui est devenu la fameuse loi du 14 juillet 1976 relative aux droits et devoirs respectifs des époux et aux régimes matrimoniaux.

Maître de conférences à l'Université de Liège depuis 1959, devenu chargé de cours en février 1969, pour la rédaction des actes notariés et la comptabilité notariale, Pierre WATELET a fait profiter pleinement les étudiants de la licence en notariat de son expérience à la fois pratique et scientifique du droit.

C'est alors qu'outre de nombreux travaux relatifs au droit notarial et au droit privé, il a publié, en trois éditions successives, un volumineux traité de la Rédaction des actes notariés. Le fait que cet ouvrage figure actuellement en bonne place dans la plupart des études notariales du pays et qu'il est fréquemment cité à l'appui de solutions jurisprudentielles et doctrinales prouve à suffisance l'importance du service que Pierre WATELET a rendu en le publiant.

Tant dans sa vie professionnelle que dans sa vie scientifique, Pierre WATELET, unanimement reconnu comme un infatigable travailleur, a sans cesse manifesté une volonté décidée d'être constamment à la pointe de l'information dans son domaine: il était toujours au courant des derniers développements de sa discipline juridique, nonobstant son ampleur.

Par sa carrière, il a réalisé un bel équilibre entre la pratique et la science du droit. Il a ainsi témoigné de ce que, contrairement à ce que d'aucuns pensent, il y a parfaite complémentarité entre ces deux aspects de l'*ars aequi et boni*.

Pierre WATELET est Officier de l'Ordre de la Couronne et Commandeur de l'Ordre de Léopold II.

Paul DELNOY.

Maurice WELSCH

Maurice WELSCH a été admis à l'éméritat le 20 décembre 1980.

C'est à Liège où il est né le 20 décembre 1910 que Maurice WELSCH a fait toutes ses études. Docteur en médecine en 1934, il devient assistant du professeur GRATIA en 1935. En 1939, il s'éloigne pour travailler chez ELFORD à Londres, puis il se rend aux

Etats-Unis en qualité de C.R.B. Graduate Fellow de la Belgian Education Foundation. Il séjourne d'abord chez NORTHROP à Princeton, puis chez WAKSMAN à New Brunswick où il obtient, en 1942, le grade de Master of Science de la Rutgers University. La guerre ayant éclaté entre-temps, il est affecté pendant trois ans au Service de Santé des Forces Armées Belges de Grande-Bretagne. En 1945, il reprend sa place à Liège, en qualité de chef de travaux puis d'agrégé. En 1951, il succède au Professeur GRATIA au titre de chargé de cours et en 1954, il est nommé professeur ordinaire, titulaire d'une chaire de Microbiologie générale et médicale à la Faculté de Médecine. Il sera bientôt chargé des cours de microbiologie industrielle destinés aux étudiants de la licence en Sciences chimiques et de la 2^e année d'Ingénieur chimiste et plus tard, d'un cours de parasitologie générale destiné aux étudiants de la licence en sciences zoologiques.

Maurice WELSCH consacre son activité scientifique à la Microbiologie, s'illustrant notamment par ses recherches sur les Corynebactéries et le bacille diphtérique, les enzymes bactériolytiques et la bactériolyse en général, les bactériophages, les antibiotiques. Par son rayonnement et son dynamisme, il attire dans son laboratoire de nombreux jeunes chercheurs belges ou étrangers qu'il associe à ses travaux tout en favorisant leur épanouissement personnel: il est un Maître qui joue un rôle déterminant dans l'orientation de plusieurs d'entre eux vers une carrière scientifique. Tous les domaines de la Microbiologie retiennent son attention et il met tout en œuvre pour promouvoir le développement d'un laboratoire de virologie médicale qui verra le jour en 1960. Sous son impulsion, un Centre de Recherche pour la Pénicilline et les autres Antibiotiques est créé à Liège dès 1947. Modifiée pour répondre à des objectifs plus larges, cette institution est devenue le Centre National de Production et d'Etude de substances d'origine microbienne.

Le prestige de Maurice WELSCH s'est rapidement affirmé en Belgique et à l'étranger: il assume des charges importantes au Fonds National de la Recherche Scientifique dès 1952; il entre à l'Académie Royale de Médecine en 1959 et en devient membre titulaire en 1962; il joue un rôle éminent dans des sociétés savantes belges ou internationales; il collabore à l'édition de revues scientifiques à large diffusion. Sa compétence dans le domaine des antibiotiques lui vaut d'être fréquemment invité à exposer ses vues devant des assemblées internationales, de contribuer à des ouvrages de pharmacodynamie et de biochimie, d'être inscrit au tableau des Experts de l'O.M.S. pour la Standardisation biologi-

que, de diriger sous les auspices de l'O.M.S. le Centre International d'Information sur les Antibiotiques.

Ses collègues n'ont pas tardé à remarquer que Maurice WELSCH excelle dans tout ce qu'il entreprend. Dès 1960, il est élu doyen de la Faculté de Médecine. Réélu quatre fois, il exercera cette fonction pendant dix années. Le Doyen WELSCH déploie une inlassable activité pour appréhender les multiples problèmes auxquels il est mêlé ou confronté. Toujours disponible, il apporte à leur étude sa parfaite indépendance, sa totale impartialité, son souci de ne rien négliger. Ses décisions, comme les solutions qu'il propose, procèdent constamment d'une exceptionnelle hauteur de vue et d'une puissante capacité de dégager l'essentiel de toutes les situations.

En 1971, la personnalité du Pro-doyen de la Faculté de Médecine s'impose au Corps académique lorsqu'il s'agit de désigner un candidat aux fonctions de Recteur. C'est le début des restrictions imposées par les lois récentes sur l'organisation et le financement des institutions universitaires. Ayant introduit les nouvelles dispositions et tout en multipliant les démarches pour atténuer les conséquences désastreuses des économies brutalement appliquées, le Recteur WELSCH se livre à une profonde réflexion sur la mission de l'Université et il expose le fruit de son analyse dans ses discours et ses écrits. Avec le Recteur TROISFONTAINES, dans un rapport élaboré à la demande du Ministre de l'Education Nationale, il fait une étude détaillée de la situation des institutions universitaires francophones du pays, il formule des suggestions pour une politique universitaire et propose un système intégré d'éducation permanente dans lequel l'Université occupe une place et remplit des missions spécifiques.

Ayant assumé pendant six ans la charge de Recteur, le professeur WELSCH poursuit la tâche à laquelle il accorda toujours la priorité: son enseignement. Trente générations d'étudiants ont bénéficié de ses leçons. Fruit d'une analyse régulière du progrès des connaissances et d'une profonde réflexion sur la place de la microbiologie dans la formation générale des étudiants dont il avait la charge, elles resteront des modèles pour leur clarté, leur actualité, leur portée.

Maurice WELSCH est docteur honoris causa des universités de Lille et de Turin, Commandeur de l'Ordre du Mérite du Grand-Duché de Luxembourg, Commandeur de l'Ordre du Mérite de la République Fédérale d'Allemagne, Commandeur de l'Ordre des Palmes académiques (France). Il est Officier de l'Ordre de Léo-

pold II, Grand Officier de l'Ordre de la Couronne, Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

Pour ceux qui ont eu le privilège de prendre place parmi ses élèves, Monsieur WELSCH restera le Maître qui les a accueillis, guidés, aidés de mille manières et qui a porté à un niveau exceptionnellement élevé son souci du bien de tous.

Monique REGINSTER.

Paul SIBILLE

Paul SIBILLE a été admis à l'éméritat le 16 janvier 1981.

Docteur en Droit de l'Université de Liège, Paul SIBILLE a prêté serment d'avocat en 1934 et s'inscrivit au Barreau de Bruxelles. Substitut puis premier substitut de l'Auditeur militaire de 1945 à 1947, il reprit ensuite sa place au Barreau où il se spécialisa en matière fiscale. Le fait qu'il était — comme notre regretté collègue Victor GOTHOT—, le fils d'un éminent fonctionnaire de l'Administration de l'Enregistrement ne fut sans doute pas étranger à sa vocation de fiscaliste.

Paul SIBILLE a enseigné le droit fiscal à l'Institut catholique des Hautes Etudes commerciales, à l'Université de Lovanium et à celle d'Elisabethville devenue ensuite Lubumbashi, à l'Université catholique de Mons à laquelle il était attaché en qualité de Professeur ordinaire.

Après la création au sein de l'I.C.H.E.C., en 1958, de l'Ecole supérieure de Sciences fiscales, il en devint le Directeur; il y déploya une activité intense, organisant notamment, avec le concours d'éminents spécialistes belges et étrangers, des cours et séminaires internationaux qui contribuèrent à donner rapidement à cette institution une réputation qui dépassa les frontières de notre pays.

Il n'est dès lors pas étonnant que lorsque le cours de Droit fiscal européen devint vacant dans notre Université, en 1971, celle-ci a fait appel à Paul SIBILLE, pour assumer cet enseignement très spécialisé. Il le fit avec le sérieux, la compétence et le soin qui caractérisent toutes ses activités.

On ne peut évoquer la carrière de Paul SIBILLE sans mentionner ses prestations scientifiques et administratives au sein de l'Asso-

ciation fiscale internationale (I.F.A.) depuis 1950. Il devint d'ailleurs membre du Comité exécutif central de cette organisation scientifique internationale en 1976 et fut, en outre, appelé, de 1976 à 79 à la Présidence du Groupement belgo-luxembourgeois de la même association. Il fut aussi l'auteur de nombreux rapports remarquables présentés lors de congrès de l'I.F.A. Il a, en outre, rédigé de nombreux ouvrages et articles traitant du droit fiscal belge, comparé, européen et international.

C'est simultanément que se terminent les enseignements de Paul SIBILLE à l'Université de Liège, à la FUCAM et à l'ICHEC. A cette occasion, ses amis lui ont offert un recueil de réflexions contenant plus de soixante études de fiscalité. La personnalité des auteurs belges et étrangers qui ont tenu à apporter leur concours à cette manifestation d'hommage est une preuve de la renommée que notre Collègue a acquise et des amitiés qu'il a suscitées à travers le monde.

A ses trop rares heures de loisir, Paul SIBILLE joue du violoncelle. Peut-on faire un rapprochement entre son amour de la musique et sa carrière qui, par certains aspects, s'apparente à celle d'un chef d'orchestre ?

Paul SIBILLE est Commandeur de l'Ordre de Léopold II.

Edouard BOURS.

Léon WINAND

Léon WINAND a été admis à l'éméritat le 29 janvier 1981.

Né à Liège, il y fait ses études secondaires et supérieures. Il obtient en 1932 le diplôme de Docteur en Sciences Physiques et Mathématiques et en 1940 celui d'Agrégé de l'Enseignement Supérieur en Sciences Physiques. Lauréat du Concours des Bourses de Voyage, il commence dès 1932 une carrière de chercheur en physique et chimie nucléaires dans l'un des plus prestigieux laboratoires de l'époque: le Laboratoire Curie de l'Institut du Radium de Paris. Il y séjournera de 1932 à 1934 et à nouveau de 1936 à 1938.

A l'Université de Liège, il est nommé assistant du Professeur MORAND en 1935, promu chef de travaux en 1942 et agrégé de faculté en 1944. Il assure un cours sur les techniques nucléaires dès 1947 et l'enseignement de physique nucléaire à la licence en

physique lui sera confié lors de sa création en 1952. Il est nommé chargé de cours en 1959, professeur ordinaire et titulaire d'une chaire de physique nucléaire expérimentale en 1961.

Dès la fin de la guerre, il s'efforcera d'obtenir des autorités académiques les moyens qui doivent permettre de développer à Liège un laboratoire moderne de physique nucléaire. Mais, vu l'importance des investissements à réaliser, il devra attendre la création de l'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires. Le premier accélérateur Van de Graaff sera installé à Liège en 1957. Le développement progressif de l'équipe de chercheurs dont Léon WINAND assure la direction justifiera ultérieurement l'acquisition de deux autres accélérateurs du même type. En outre, dès 1969, Léon WINAND entreprend de doter l'Université de Liège d'un nouvel outil qui permettrait la création d'un centre de recherche en physique nucléaire appliquée. C'est grâce à son initiative et à plusieurs années d'efforts inlassables que l'Université dispose aujourd'hui d'un cyclotron utilisé principalement pour la réalisation de programmes de recherche en médecine nucléaire.

Léon WINAND est l'auteur de plus de 70 publications se rapportant à des domaines variés de la physique expérimentale. Les premières se rapportent à la spectroscopie, à la radio-activité et aux émulsions photographiques. Durant les années cinquante, nombre de ses travaux sont consacrés au rayonnement cosmique et à la physique des hautes énergies. A partir des années soixante, ses publications se rapportent principalement à des travaux effectués au moyen des accélérateurs dont son laboratoire s'est progressivement enrichi: analyses de réactions nucléaires et mesures de sections efficaces.

Léon WINAND a assuré avec beaucoup de talent, de compétence et de dévouement d'importantes charges d'enseignement dans des sections très diverses: licences, ingénieurs, médecins.

Ses qualités pédagogiques, la valeur de son enseignement et son souci de l'adapter non seulement au progrès constant de la science, mais aussi à la formation préalable de son auditoire, a attiré dans son laboratoire de nombreux étudiants et chercheurs.

Son désir de servir l'Université l'a aussi conduit à accepter d'importantes fonctions. Il a été Doyen de la Faculté des Sciences (1966-1970), délégué de la Faculté des Sciences au Conseil d'Administration (1971-1972), Vice-Recteur de l'Université (1973-1977), et, pendant la même période, Président de la Commission de l'Information et Président du Conseil Scientifique des Bi-

bibliothèques. Il a assuré la présidence du Centre Interfacultaire des Sciences Nucléaires (1970-1980) et du Centre de Recherche du Cyclotron (1975-1981). Sur le plan national, il a été membre de la Commission Scientifique de l'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires (1966-1981).

Il n'aurait pas pu assumer de telles fonctions avec toute la conscience qui le caractérise sans y consacrer une partie importante de son temps. Néanmoins, très proche de son laboratoire et très accessible pour ses collègues, il fut pour tous un homme de bon conseil aux avis toujours objectifs et pondérés. Il est pour ses collaborateurs et ses collègues celui qui par sa calme détermination a entraîné l'Université à acquérir l'important outil de recherche qu'est son cyclotron.

Léon WINAND est membre de l'American Physical Society, de l'Institute of Electrical and Electronic Engineers, de la Société Royale des Sciences de Liège et de la Société Scientifique de Bruxelles. Il est aussi Croix civique de 1^{re} classe, Chevalier de l'Ordre de la Couronne et Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

Jean HUMBLET.

Albert REGINSTER

Albert REGINSTER a été admis à l'éméritat le 1^{er} février 1981.

Né en 1915, il a conquis dans notre Université les grades de Docteur en Médecine en 1940 et d'Agrégé de l'Enseignement supérieur en 1951.

De 1935 à 1938, il a poursuivi, dans le Laboratoire de Biologie Générale du Professeur M. DUBUISSON, des recherches sur le rôle du potassium dans l'excitation neuro-musculaire. Ces recherches lui valent un Prix du Concours Universitaire et le Prix Laurent Guillaume de Koninck en 1938. Le Docteur REGINSTER remplit successivement les fonctions d'Interne de Clinique médicale (Prof. L. BRULL, 1938-1940), d'Assistant (1940-1941), d'Aspirant du FNRS (1941-1944), d'Assistant de Clinique médicale (1944-1951). Il est nommé Agrégé de la Faculté de Médecine en 1952, Maître de Conférences (1954-1958), Chargé de Cours associé de Pneumologie en 1959 et Professeur associé en 1964. Le Professeur REGINSTER a été Fellow in Pathology, Sea View Hospital, New

York en 1946 et Research Fellow de l'American Trudeau Foundation, Saranac Lake, New York (1946-1947). Le Professeur REGINSTER a su développer une brillante carrière de clinicien, de chercheur et d'enseignant. Il a dispensé aux étudiants, aux futurs spécialistes, et dans le cadre de l'enseignement postuniversitaire, une formation pneumologique de la plus grande valeur. Il a été, pour tous, un maître et un conseiller plein de bienveillance, et il a créé à Liège une brillante Ecole de pneumologues.

Le Professeur REGINSTER est l'auteur d'importantes recherches cliniques sur l'anémie et sur l'hyposidérémie des tuberculeux et sur l'action de la vitamine D. L'essentiel de son importante contribution aux progrès de la médecine porte sur le diagnostic et la thérapeutique de la tuberculose pulmonaire, sur le cancer bronchique, sur les pneumoconioses et les mycoses pulmonaires. L'autorité et l'exceptionnelle compétence acquises par ses recherches sur la chimiothérapie et l'antibiothérapie de la tuberculose lui ont permis de jouer un rôle essentiel dans le développement des nouvelles thérapeutiques de cette affection et à leur diffusion dans notre pays, en même temps qu'elles lui valaient une haute notoriété sur le plan international.

Le Professeur REGINSTER est Grand Officier de l'Ordre de Léopold II, Commandeur de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Alphonse NIZET.

Pierre PESCATORE

Pierre PESCATORE a été admis à l'éméritat le 1^{er} février 1981.

Né en 1919 à Luxembourg, il entre, dès son diplôme de docteur en droit conquis, dans la carrière diplomatique. Il y remplira des fonctions de plus en plus considérables: secrétaire puis membre de la délégation luxembourgeoise à l'Assemblée générale des Nations-Unies de 1946 à 1952, Directeur politique du Ministère des Affaires Etrangères de 1958 à 1964, avec le rang de ministre plénipotentiaire, puis secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères de 1964 à 1967.

A ces différents titres, Pierre PESCATORE eut à assumer des missions spéciales et importantes fort nombreuses. Notamment, il fut membre du comité de rédaction des traités instituant la Communauté économique européenne et l'Euratom et Président de la

délégation luxembourgeoise pour la négociation du traité d'union économique Benelux.

L'Université de Liège entend s'attacher très tôt cet esprit brillant et profond, éminent spécialiste tant du droit international que des principes fondamentaux du droit. Dès le 14 novembre 1950, il est nommé chargé de cours.

Le droit européen prend, à partir de cette époque, une importance de plus en plus grande. En 1963, il fonde avec le Professeur Fernand DEHOUSSE l'Institut d'Etudes Juridiques Européennes de Liège et en devient l'un des principaux animateurs. En janvier 1965, il est nommé Professeur extraordinaire dans notre Faculté de Droit, titulaire de la Chaire de « Droit des Communautés européennes ». En 1967, il ajoutera à ses multiples fonctions une charge nouvelle, la plus écrasante sans doute aux yeux des juristes européens : juge à la Cour de Justice des Communautés. C'est l'une des raisons qui le pousseront, en 1976, à se décharger d'une partie de ses fonctions universitaires : il redevient chargé de cours, autorisé à porter le titre honorifique de Professeur extraordinaire.

Au cours de sa carrière, il a donné de nombreux cours et conférences en langues française, allemande et anglaise, dans le cadre de nombreuses institutions scientifiques en Europe et en Amérique latine, notamment des divers instituts de droit européen, de l'Académie de droit international de La Haye, de la Deutsche Richterakademie, de l'Instituto para la Integracion de America Latina, des divers congrès de droit européen.

Il est aussi l'auteur de publications innombrables, sous forme de livres, d'articles et de rapports, en langues française, allemande et anglaise, certaines traduites en espagnol, en italien et en japonais, sur des thèmes qui englobent le droit des Communautés européennes, le droit international public et la théorie générale du droit.

Ses mérites sont internationalement reconnus : Pierre PESCATORE est docteur honoris causa des Universités de Nancy, Genève et Tübingen, membre de l'Institut de Droit international, membre du Curatorium de l'Institut Max-Planck de Heidelberg et de l'Académie des sciences néerlandaise.

Il est chevalier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne, titulaire aussi de la Croix d'officier de l'Ordre d'Orange Nassau et Grand officier de l'Ordre du Mérite de la République fédérale allemande.

Jacques HANSENNE.

Pierre HARMEL

Pierre HARMEL a été admis à l'éméritat le 16 mars 1981.

Docteur en droit, licencié en notariat, licencié en sciences sociales, agrégé de l'enseignement supérieur en droit fiscal, Pierre HARMEL entama sa carrière universitaire en qualité d'assistant de notre regretté collègue, le Professeur GOTHOT. Nommé chargé de cours en 1943, il devint professeur ordinaire le 1^{er} janvier 1947.

Ses principaux enseignements furent consacrés au droit fiscal et à la législation organique du notariat.

Spécialisé d'abord en matière de droits d'enregistrement et de succession, notre collègue choisit comme thème de sa thèse d'agrégation: « Le principe non bis in idem et les droits d'enregistrement ».

La règle « Non Bis in idem » ne semble cependant pas avoir régi sa vie professionnelle puisque, conjointement à ses activités professorales, Pierre HARMEL a eu une carrière politique qui l'a appelé aux plus hautes fonctions: Membre de la Chambre des représentants de 1946 à 1971, il fut sénateur coopté du 3 décembre 1971 au 5 mai 1977. Plusieurs fois ministre, notamment au département de l'Instruction publique de 1950 à 1954, il fut chargé par le Roi de constituer le Gouvernement qui entra en fonctions le 28 juillet 1965. Il fut ensuite Ministre des Affaires Etrangères pendant sept ans avant d'être nommé Ministre d'Etat et d'assumer la Présidence du Sénat.

Dans sa carrière politique, Pierre HARMEL a toujours été très attentif aux problèmes de l'enseignement universitaire et à ceux qui se posaient à l'Université de Liège en particulier.

Cette participation intense à la vie publique n'a pas empêché notre éminent collègue de poursuivre ses enseignements et ses recherches dans le domaine scientifique. Auteur de plusieurs publications dans le domaine fiscal, il a aussi rédigé plusieurs ouvrages qui font autorité en matière de droit notarial.

Travailleur infatigable, toujours préoccupé par tout ce qui touche à l'enseignement et à la recherche, Pierre HARMEL participait encore tout récemment au X^e colloque de droit européen consacré à « La recherche scientifique et le droit ». Il a accepté de rédiger le rapport général consacré à la synthèse critique des différents rapports écrits qui furent présentés au cours de ce colloque.

Il poursuit actuellement une intense activité dans le domaine scientifique; il a notamment accepté de rédiger le verbo « Vente (en général) » du Répertoire notarial. Nous espérons le voir, longtemps encore, poursuivre ses recherches à la Bibliothèque de la Faculté de Droit.

Pierre HARMEL est Grand Croix de l'Ordre de Léopold.

Edouard BOURS.

André LEDOUX

André LEDOUX a été admis à l'éméritat le 1^{er} mai 1981.

Il est né à Huy, le 1^{er} mai 1911. Après de brillantes études secondaires à l'Athénée Royal de Huy, il est diplômé en 1936, Docteur en Médecine, Chirurgie et Accouchement de l'Université de Liège.

Dès sa 3^e candidature et pendant 4 ans comme élève-assistant, il entreprend une étude des mécanismes de l'opsonisation sous la direction des Professeurs J. ROSKAM et M. MORAND. Il est Lauréat en sciences pathologiques du Concours Universitaire 1935-1937. Après ses obligations militaires, grâce à une bourse de voyage de la Fondation Universitaire, il travaille en 1938 et 1939 au Ferens Institut of Otolology à Londres. Il s'y consacre à l'étude des liquides labyrinthiques, de la structure, du développement et des réponses électriques de l'oreille interne. En juillet 1939, lui est octroyé un Fellowship de la Belgian American Educational Foundation; mais il est empêché de rejoindre le célèbre laboratoire de H. DAVIS à Boston lorsque survient la seconde guerre mondiale. Après les hostilités et une période de captivité, il poursuit l'étude biochimique des liquides labyrinthiques au Laboratoire du Professeur M. FLORKIN et reçoit, en 1943, le Prix des Alumni de la Fondation Universitaire. Entre-temps, il a commencé sa formation dans la spécialité O.R.L. chez le Professeur PORTMANN à Bordeaux et comme assistant volontaire à l'Hôpital Français de Bruxelles ainsi qu'à l'Hôpital des Anglais, puis à l'Hôpital de Bavière. Il reçoit en 1942, sa nomination officielle d'assistant à la clinique universitaire O.R.L. dirigée par le Professeur BREYRE.

De 1944 à 1958, André LEDOUX mène conjointement une activité de médecine privée à Huy et une activité de recherche à l'Institut Léon Fredericq, où, en collaboration avec G. COPPEE, il

entreprind des études remarquables consacrées à l'électrophysiologie des canaux semi-circulaires. Les résultats expérimentaux qu'il obtient contribuent d'une manière décisive à l'interprétation de la sémiologie vestibulaire et à l'uniformisation des épreuves d'exploration clinique du vestibule.

Agrégé de l'Enseignement Supérieur puis Chargé de cours en 1958, il est nommé Professeur ordinaire en 1960, titulaire de la chaire O.R.L.

Grâce à son dynamisme et à la rigueur scientifique de sa pensée, il crée à Liège un Service moderne d'O.R.L., muni de laboratoires de recherche, d'un équipement très diversifié pour épreuves fonctionnelles, d'une riche bibliothèque à laquelle il fait don de nombreuses collections de revues et de traités. Les activités cliniques et chirurgicales sont largement développées; il consacre une attention spéciale à l'essor de l'audiophonologie. La clarté et l'objectivité de ses cours lui valent l'estime et la gratitude agissantes de ses étudiants.

Sa haute compétence est depuis longtemps reconnue par ses collègues en Belgique et à l'étranger. Il est membre de plusieurs sociétés scientifiques internationales (Collegium O.R.L.A.S., Société de Bárány d'Uppsala, dont il est l'un des 22 membres fondateurs en 1958, Société d'audiologie, etc.). Il a présidé la Société Belge d'O.R.L.; il a organisé de nombreuses réunions à caractère national et international et y a présenté des rapports. Il est membre du comité de rédaction de plusieurs revues belges et internationales. Particulièrement soucieux des problèmes éthiques, il est membre de l'Ordre des Médecins de la Province de Liège de 1958 à 1965 et proposé par notre Faculté en 1976 pour siéger en son nom au Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Il est titulaire de la Croix de guerre 1940 avec palmes, de la Médaille du combattant 1940-1945, de la Médaille du Prisonnier; il est Officier de l'Ordre de la Couronne, Officier de l'Ordre de Léopold, Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

Jean MELON.

Irène SIMON

Irène SIMON a été admise à l'éméritat le 7 mai 1981.

Née à Liège le 7 mai 1916 dans une famille d'enseignants, Irène SIMON fait, dans sa ville natale, d'excellentes humanités classiques, au cours desquelles elle a la chance d'être l'élève de Marie DELCOURT.

Licenciée en philologie germanique et agrégée de l'enseignement secondaire en 1937, elle entre aussitôt au Lycée de l'Etat à Seraing, où elle enseigne jusqu'en mai 1938. Lauréate du Concours universitaire 1937-1939, elle devient, à l'Université de Liège, l'assistante de Victor BOHET, qui avait déjà distingué en elle des aptitudes linguistiques et littéraires exceptionnelles. Dès 1940, elle conquiert avec la plus grande distinction le titre de Docteur en Philosophie et Lettres.

Le 1^{er} octobre 1941, elle est nommée dans l'enseignement secondaire et, de 1947 à 1949, elle enseigne aussi l'anglais à la Section Normale Moyenne de l'Etat. Mais elle n'abandonne pas pour autant la recherche: bien plus, elle prépare l'agrégation de l'enseignement supérieur et dès la fin des hostilités, elle devient boursière du British Council à Queen Mary College, Londres (1945-46). Le décès prématuré de son maître Victor BOHET ne lui permettra pas de présenter les épreuves de l'agrégation: elle lui succède en qualité de chargé de cours, le 2 mai 1949. Sa thèse verra le jour la même année sous le titre *Formes du Roman anglais de Dickens à Joyce*. Le 1^{er} juin 1953, Irène SIMON est nommée professeur ordinaire à la Chaire de Littérature anglaise moderne.

Elle commence alors une carrière remarquablement fructueuse, menant de front avec un égal bonheur enseignement et recherche et n'hésitant pas non plus à assumer au sein de la section de philologie germanique, mais aussi dans la Faculté et auprès de nombreuses associations scientifiques nationales et internationales, des missions difficiles et lourdes de responsabilités.

Dans le domaine de l'enseignement, Irène SIMON parvient, pendant les longues années à assurer, d'abord partiellement, ensuite dans les deux candidatures et dans les deux licences, la double formation en langue et en littérature anglaises modernes d'un nombre croissant d'étudiants, ne renonçant au volet linguistique de sa charge que lorsqu'un de ses anciens étudiants prend la re-

lève. Mais c'est dans l'enseignement de la littérature, auquel ses recherches la destinent plus spécialement, qu'elle donne la pleine mesure de son talent, suscitant de nombreuses vocations chez ses élèves, dont plusieurs font déjà partie du corps enseignant de notre université et dont certains enseignent la littérature anglaise moderne dans d'autres universités belges. Irène SIMON s'est aussi constamment soucieuse de développer à Liège l'étude et l'enseignement des littératures en langue anglaise autres que celles de Grande-Bretagne. En 1958, elle fut chargée du cours de littérature américaine. En outre, un cours à option de littérature des pays du Commonwealth est maintenant inscrit au programme des étudiants en philologie germanique.

Ses recherches inlassables, menées de front avec un enseignement sans cesse alimenté par elles, ont trouvé leur expression dans d'innombrables ouvrages, articles, comptes rendus critiques et contributions diverses à des publications savantes du niveau scientifique le plus élevé. On ne sait s'il faut y admirer davantage la rigueur de la méthode, l'impressionnante érudition, la sensibilité littéraire ou l'humanisme de leur auteur. En 1967 et 1976 respectivement, Irène SIMON publie, dans la *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres*, comme son premier ouvrage, les deux parties d'une volumineuse étude consacrée à l'édition commentée d'un choix de sermons des prédicateurs anglais Barrow, South et Tillotson, précédée d'une copieuse introduction, véritable mine d'informations sur l'histoire des idées à l'époque de la restauration des Stuart.

Les mérites du chercheur autant que du professeur ont été reconnus en Belgique comme à l'étranger par mainte invitation, mainte distinction. Irène SIMON est «visiting professor» aux universités de Groningue, Oslo, Bergen, Nottingham, Poznan et Caen. En 1961-62, elle occupe à l'Université de Londres la Chaire Belge attachée à King's College. En 1976-77, elle est titulaire de la Chaire Francqui à l'Université de Gand. Tout récemment (1980) l'Université de Stirling (Ecosse) lui décerna le diplôme de Docteur Honoris Causa, consacrant ainsi la réputation internationale de la lauréate.

A d'éclatantes qualités intellectuelles, Irène SIMON joint de grandes qualités de cœur qui la rendent, en permanence, attentive aux problèmes humains que pose, pour ceux qui l'entourent, la vie de tous les jours.

Mais son plus grand mérite, celui qui lui vaut le respect et la reconnaissance des anglicistes liégeois et fait honneur à notre Fa-

culté de Philosophie et Lettres, c'est la volonté tenace qui l'anima durant toute sa carrière d'élever et de maintenir les études anglaises à l'Université de Liège au niveau le plus haut, sans concession à la facilité.

Irène SIMON est Officier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne et Grand Officier de l'Ordre de Léopold II. La Grande-Bretagne a, en outre, reconnu son attachement, son dévouement aux études anglaises et ses mérites en la nommant Officier de l'Ordre de l'Empire Britannique.

Paule MERTENS-FONCK.

Robert DEMOULIN

Robert DEMOULIN a été admis à l'éméritat le 8 mai 1981.

Né à Huy le 8 mai 1911, Robert DEMOULIN passe son enfance et sa jeunesse aux côtés d'un père, professeur et helléniste de renom. Il entreprend des études d'histoire à l'Université de Liège où il acquiert, en 1932, le doctorat en philosophie et lettres. Il est lauréat du concours des bourses de voyage en 1933; boursier de la Fondation Francqui en 1934-1935.

Aspirant au F.N.R.S. de 1935 à 1939, il met à profit le mandat qui lui est confié pour étendre le domaine abordé dans sa dissertation doctorale. Il multiplie ses recherches dans les dépôts documentaires belges et étrangers et termine en 1938 la rédaction d'une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur sur Guillaume I^{er} et la transformation économique de la Belgique (1815-1830). Ses travaux ont été couronnés par l'Académie royale de Belgique en 1932 et par l'Institut de France en 1939.

Le 7 décembre 1938, il est nommé chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège pour y enseigner, d'une part, en candidature, l'histoire contemporaine et les exercices sur des questions d'histoire contemporaine et, d'autre part, en licence, la critique historique *partim* époque contemporaine. En prenant cette décision, l'autorité responsable de l'Université de Liège reconnaît non seulement la compétence d'un homme mais encore la dignité pour l'époque contemporaine de devenir objet spécifique d'exercices d'histoire et de critique historique appliquée. Robert DEMOULIN sera nommé professeur ordinaire à la date du 1^{er} janvier 1943.

Cinq années de captivité en Allemagne comme prisonnier de guerre n'ont pas émoussé le dynamisme de Robert DEMOULIN. Après son retour en Belgique, il reprend ses enseignements et constitue une bibliothèque spécialisée, vaste et riche, outil indispensable pour l'étude de l'époque contemporaine. Nombreux sont ceux qui ont bénéficié de ses leçons concises, et des séminaires qu'il dirige avec minutie dans le respect scrupuleux de la critique historique. Plusieurs mémoires et des thèses de doctorat en formeront une suite volumineuse. D'autres enseignements lui sont en outre attribués durant sa longue carrière qu'il partage entre la Faculté de philosophie et lettres, la Faculté de droit et l'Ecole d'administration des affaires (ancienne Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques).

En 1956, Robert DEMOULIN participe à la fondation du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine dont il est aujourd'hui le président. Il y a apporté sans cesse les résultats des travaux qu'il a inspirés et dont la publication honore à la fois le Centre et l'Université de Liège.

Par ailleurs, Robert DEMOULIN a exercé avec rigueur de nombreuses fonctions académiques; il fut doyen de la Faculté de philosophie et lettres du 1^{er} octobre 1956 au 30 septembre 1958 et membre du Conseil d'administration de notre Université où il siégea de 1956 à 1958 puis, de 1959 à 1971, secrétaire du Conseil académique en 1973-1974.

Robert DEMOULIN s'est consacré à fond à son enseignement et aux multiples tâches qui lui étaient parallèles. Il a élaboré une œuvre scientifique importante dont plusieurs livres et articles portent sur le régime hollandais et la révolution de 1830 à Bruxelles et en province, les relations internationales, la vie politique et l'opinion publique en Belgique. C'est avec la compétence et le soin qui le caractérisent que Robert DEMOULIN a assumé la direction de l'édition du *Liber memorialis* consacré à *L'Université de Liège de 1936 à 1966*.

Ses participations de plus en plus fréquentes aux colloques des sociétés savantes de France laissent augurer d'un éméritat fécond pour la recherche historique.

Robert DEMOULIN est Officier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne et Grand Officier de l'Ordre de Léopold II. Il a été, en outre, honoré de plusieurs décorations à titre militaire.

Paul GERIN.

René PASQUASY

René PASQUASY a été admis à l'éméritat le 31 juillet 1981.

Il est né à Xhoris le 31 juillet 1911. Docteur en sciences pédagogiques avec grande distinction de notre Université, il débuta dans la carrière comme professeur d'enseignement moyen.

Mobilisé en 1939 comme officier de réserve, il fut, en 1947, choisi pour participer à l'organisation de la sélection psychologique dans les Forcés armées belges. Il fut ainsi le premier en Belgique à porter officiellement le titre de psychologue.

Chargé, dès 1954, des cours d'orientation scolaire, d'orientation et de réadaptation professionnelles ainsi que de psycho-pédagogie familiale, il a abordé l'aspect scientifique de ces disciplines et s'est signalé par des recherches sur les intérêts et les aptitudes. Dans ses publications, — articles et ouvrages, — il relate des expériences qu'il a conduites à son Séminaire et qui visent à donner à l'orientation scolaire et professionnelle, un caractère objectif.

Parmi ses ouvrages, dont certains sont traduits en langue étrangère, on peut citer: «La psychologie militaire», «Une méthode de contrôle en orientation scolaire et professionnelle», «Les intérêts professionnels et leur mesure», «Les aptitudes et leur mesure», «Une orientation pour notre temps»... Il a écrit de nombreux articles, qui ont paru dans des revues comme *Les cahiers de l'enfance inadaptée*, *Psychologica Belgica*, etc.

Il a participé à la formation des cadres dans l'industrie liégeoise et a relaté son expérience à ce sujet dans son ouvrage: «Le chef et son équipe. Un essai de psychologie du commandement dans l'industrie».

Il a fondé le *Bulletin de psychologie scolaire et d'orientation* (Bruxelles), dont il est encore le rédacteur en chef.

Il est aussi fondateur et président de l'Université du Troisième Age du Nord-Luxembourg.

Les nombreux mérites du Professeur René PASQUASY ne doivent pas faire oublier ceux du Commandant PASQUASY, membre de l'Armée Secrète et détenteur de multiples décorations amplement méritées, venant s'ajouter à celles d'Officier de l'Ordre de Léopold, de Grand Officier de l'Ordre de Léopold II et de Grand

Officier de l'Ordre de la Couronne. Rappelons que le Commandant PASQUASY a été blessé en 1944 quand, avec son groupe de résistants, il a affronté des SS appuyés par des véhicules blindés.

Georges PIRE.